

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1144 décision n° 1144 du 12 novembre 1952

n° 1144

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 novembre 1952

Numéro JO

n° 13 du 01/12/1952

Date du numéro

1 décembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdallah Barro, agent technique auxiliaire 6° échelon du Service de Santé, est licencié de son emploi pour inaptitude physique à compter du 1er décembre 1952; L'intéressé percevra une indemnité de licenciement correspondante à deux (2) mois de son salaire.